

Services d'Accompagnement



L'Entre-là
Service d'Accompagnement
Mission Intensive



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 2 juin 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	4
1. MEMBRES DU C.A., de l'A.G. ET DE L'EQUIPE	6
<i>Conseil d'administration</i>	6
<i>Assemblée Générale</i>	6
<i>L'équipe en 2021</i>	7
2. LE LANCEMENT DU SAMI L'ENTRE-LA	9
3. ANALYSE DES PRISES EN CHARGE EN 2021	11
<i>Le SASE en chiffres</i>	11
<i>Anticipation des prises en charge et taux d'occupation</i>	12
<i>Répartition géographique des mandats par Commune (domicile de l'enfant)</i>	13
<i>Répartition des jeunes selon leur âge</i>	14
<i>Répartition des enfants par famille</i>	14
<i>Le SAMI en chiffres</i>	15
4. UNE ASBL, UNE COHABITATION A DEUX MISSIONS	17
<i>Un projet éducatif commun</i>	17
<i>Une co-intervention adaptée</i>	17
<i>La représentation d'équipe auprès du CA</i>	18
<i>L'importance des supervisions</i>	18
<i>Une cohabitation possible</i>	19
<i>A. Une réflexion en équipe</i>	19
<i>B. L'envol d'un projet à deux ailes...</i>	20
<i>Post-covid : une adaptation à long terme</i>	21
<i>Jouer dans la cour des grands</i>	22
<i>Un projet faiseurs de rêves pour nos lucioles</i>	25
5. GROUPES DE TRAVAIL	27
<i>ASBL</i>	27
<i>A. Groupe communication</i>	27
<i>B. Groupe bien-être</i>	27
<i>SASE :</i>	28
<i>A. PEI- Projet éducatif individualisé</i>	28
<i>B. Rencontres avec les services partenaires</i>	28

SAMI :	_____	29
A. Le travail en réseaux	_____	29
B. L'importance des bons outils	_____	30
6. Fonctions particulières et mandats	_____	32
CCI	_____	32
PLATEFORME VIOLENCES CONJUGUALES	_____	32
7. Bilan des formations suivis en 2021	_____	33
Formations SASE	_____	33
A. Au niveau des formations individuelles, nous pouvons citer :	_____	33
B. Au niveau des formations collectives :	_____	33
C. Au niveau de la supervision :	_____	33
D. Au niveau financier :	_____	33
Formation SAMI	_____	34
8. ANNEXES	_____	36
Annexe 1 : Charte des familles de l'Entre-là	_____	36
Annexe 2 : Folder de présentation	_____	37

INTRODUCTION

L'arrivée de « L'Entre-là »

Cette année 2021 marquera pour l'ASBL Li Mohon la naissance officielle d'un nouveau projet destiné aux enfants de 0 à 6 ans en situation de négligence et de maltraitance. Après deux années d'expérimentation sur bases de constats mettant en avant l'importance d'une aide intensive en famille aux plus petits dans notre région, notre asbl a décroché le droit de développer un projet SAMI, Service d'Accompagnement Mission Intensive.

Ce projet axé sur la petite enfance en danger vient compléter une offre de service en famille pour notre asbl. Ce projet financé par l'aide à la jeunesse est un axe facultatif de l'arrêté des services d'accompagnement. Grâce à l'apport de ce nouveau projet, notre asbl va suivre simultanément 38 situations, 26 pour Li Mohon et 12 pour l'Entre-là.

Depuis plusieurs années, nous faisons le constat que notre service était régulièrement sollicité pour des situations qui concernent de très jeunes enfants évoluant dans un contexte défini comme inquiétant. Jusque-là, nous hésitions fortement à accepter ces situations car nous estimions que, bien que celles-ci nous interpellaient au plus haut point, nous n'étions pas en mesure d'apporter l'aide adéquate via une prise en charge SASE classique. En effet, une intervention hebdomadaire dans le cadre de l'aide éducative proposée par un SASE ne nous paraissait pas suffisante pour faire face à de telles difficultés touchant des enfants en bas âge. Une expérimentation de deux ans nous a permis d'amorcer et de démontrer la nécessité de ce type de prise en charge sur le territoire de la Province. Cette spécialisation petite enfance répond aux attentes des mandants et d'autres partenaires en apportant un chaînon manquant dans la prise en charge de la maltraitance infantile. A ce jour, la province de Luxembourg était la seule qui ne bénéficiait pas d'une telle offre de service.

A présent, nous bénéficions d'une équipe de 4,5 équivalents temps plein pour répondre à ce type de situations. Nous avons également relevé le défi de répondre à la demande des mandants d'Arlon en couvrant l'ensemble de la province pour une période d'essai de 3 ans. Un accord de financement a également été trouvé avec la province pour l'apport d'un mi-temps supplémentaire et les frais liés à la location d'une maison à Neufchâteau pour laquelle la commune a également apporté son soutien. D'autres communes ont également accepté de soutenir l'Entre-là via un budget d'impulsion durant 3 années. Il s'agira au terme de cette période de disposer via la FWB au minimum d'un temps plein et de frais de fonctionnement ad hoc pour continuer à couvrir l'entièreté de la zone Luxembourgeoise. L'asbl emploie à présent 20 travailleurs au sein de deux projets complémentaires mais distincts.

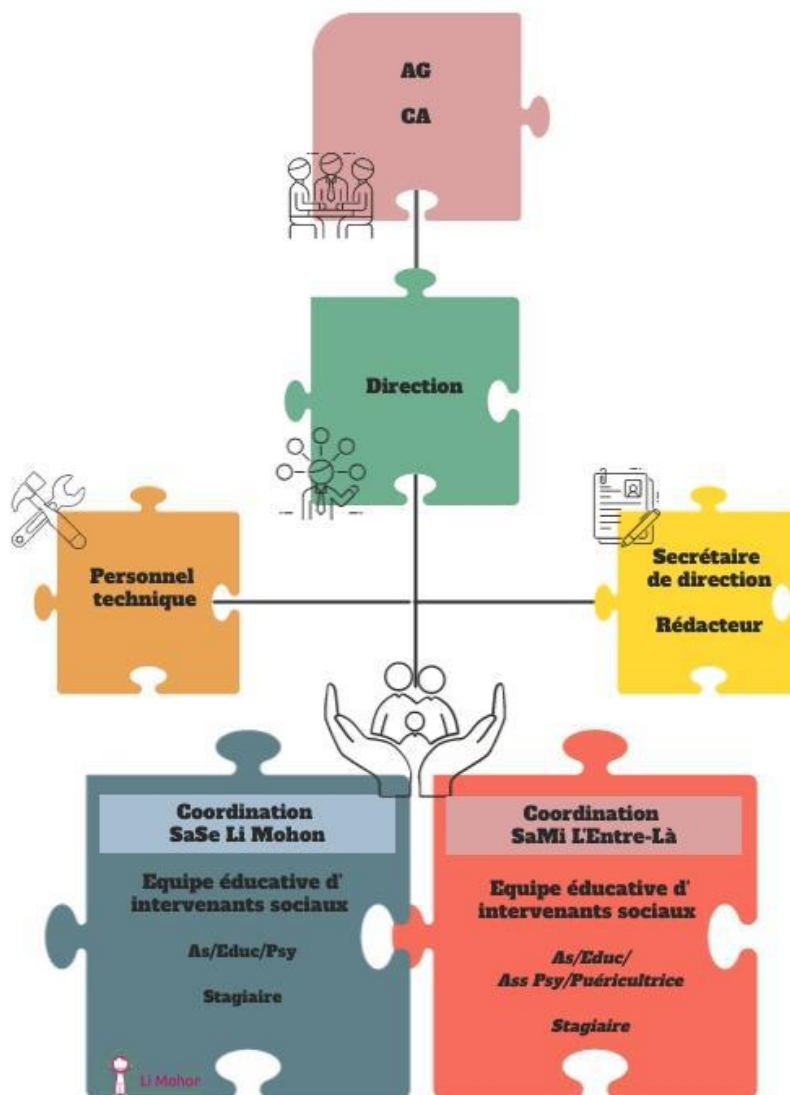
Cela est un véritable plus, mais demande des ajustements, une organisation et un management différent. Un bénéfice de ce nouveau projet est que nous avons vu notre pôle administratif renforcé.

Un travail de « staff » s'est enclenché entre les coordinations, la responsable administrative et la direction pour intégrer au mieux ce renforcement. Des moments formels et informels ont été organisés pour permettre aux membres des équipes d'apprendre à se connaître.

L'inauguration de la salle des familles a également été un moment fort de 2021, celle-ci va nous permettre de disposer d'un bel outil de travail.

J'en profite pour remercier tous mes collègues sans qui ces projets n'auraient jamais vu le jour. Car innover et grandir, C'est possible mais pas gagné d'avance... sauf si vous disposez des bonnes personnes.

Olivier



1. MEMBRES DU C.A., de l'A.G. ET DE L'EQUIPE

Conseil d'administration

En 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni le 14 janvier, 18 mars, 20 mai et 9 septembre.

Membres

- Sarah LIBERT – Présidente (Mandat du 26.08.2020 au 26.08.2026)
- Marie-Louise SCHUL – Administratrice (Mandat du 23.06.2021 au 23.06.2027)
- Béatrice MOUCHE – Administratrice (Mandat du 03.05.2017 au 03.05.2023)
- Claudine BODART – Administratrice (Mandat du 18.05.2016 au 18.05.2022)
- Nadine LEFEBVRE – Administratrice (Mandat du 23.06.2021 au 23.06.2027)
- Benjamin MARTIN – Administrateur (Mandat du 26.08.2020 au 26.08.2026)
- Annie LAPLANTE – Administratrice (Mandat du 23.06.2021 au 23.06.2027)

Représentants de l'équipe

- Olivier PIRARD – Directeur, Patricia Mahy - Effectif, élu pour un an

Réviseur d'entreprises

Laurent DETHIER - rue de la Vignette 179 - 1160 BRUXELLES

Assemblée Générale

1. ADAM Valérie-Anne - Rue de Fontaine 3 – 6987 CHEOUX
2. BODART Claudine - Rue du Roly 28 – 6952 - GRUNE
3. BURNOTTE Marie-Antoinette - Rue Victor Libert 13 – 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
4. DELLOYE Daniel - Rue Al'Gloriette 11 – 6900 LIGNIERES
5. DUMOULIN Annick - Rue de l'Isbelle 11 – 6997 EREZEE
6. GIGI Agnès - Rue de la Gare 71 – 6700 ARLON
7. JACQUEMIN Elise - Rue de l'Aisne 1 – 6997 EREZEE
8. JORDANT Marine - Rue Victor Libert 2A bt 21 – 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
9. KATTE David - Rue des Tanneries 38 – 5580 ROCHEFORT
10. LAPLANTE Annie – Rue du Méheret 18 – 6997 EREZEE
11. LEFEBVRE Nadine - Rue de Martilly 21 – 6887 SAINT MEDARD
12. LIBERT Sarah - Rue du Château 9 – 6971 CHAMPLON
13. MAHY Patricia - Rue Noël 44 8 – 6900 VERDENNE
14. MARTIN Benjamin - Samrée 54 - 6982 SAMREE
15. MOUCHE Béatrice - Petit-Houmart 34 A – 6941 TOHOGNE
16. NUTELET Myriam - Rue des Moulins 8 – 4000 LIEGE
17. PIROTTE Marie - Rue des Vergers 11 – 6990 HOTTON

18. SCHUL Marie-Louise - Rue de la Roche 9 – 6987 RENDEUX
19. SENECHAL Carine - Rue du Vieux Marbre 8 – 6900 AYE
20. THIRY Christian - Rue du Meunier 32 – 6900 GRIMBIEMONT
21. VAN HULLE Myriam - Grand'Rue 55 – 6951 BANDE
22. WINKIN Mathieu - Ruelle du Patronage 7 – 6600 BASTOGNE

L'équipe en 2021

Temps plein :

Jennifer ADAM - Daphné BREUGELMANS - Tijl DELAHAYE - Sébastien DUMONT - Gwennaëlle HEMROULLE - Karina HERTNEKYOVA - Julie NEMERY - Olivier PIRARD - Olivier SCHUMMER - Denys STASSEN - Nathalie TIMMERMANS - Samantha ADAM - Valentine VAN BUTSEL - Wendy FRANCEUS

½ temps :

Véronique LIBERT - Patricia MAHY - Jean-Claude REMY - Marie-Laure LONGCHAMP

7/10 temps :

Pauline LIEFFRIG - Linda GREGOIRE

4/5 temps :

Nathalie LECARTE - Vanessa MEMURLIN

Mouvements dans l'équipe

Julie NEMERY – 4/5 crédit temps (congé parental) – du 04/01/2021 au 03/09/2022.

Jean Claude REMY est engagé à durée indéterminée à partir du 18/01/2021 à ½ temps.

Olivier SCHUMMER a quitté le service le 31/01/2021.

Gwenaëlle HEMROULLE - 4/5 crédit temps (congé parental) du 01/02/2021 au 31/05/2022.

Denys STASSEN est engagé à durée déterminée du 01/02/2021 au 30/09/2021 à temps plein (Educ. Classe 1). Il est engagé à durée indéterminée à partir du 01/10/2021.

Jennifer ADAM passe à 9/10 crédit temps (congé parental) du 08/08/2019 au 07/02/2022 - Ecartement grossesse à partir du 05/05/2021.

Nathalie LECARTE est engagée à durée déterminée du 25/05/2021 au 31/12/2021 à 4/5 temps (Educ. Classe 1).

Daphné BREUGELMANS a quitté le service le 04/06/2021.

Samantha ADAM est engagée à durée déterminée du 01/07/2021 au 31/12/2021 à temps plein (Assistante sociale).

Valentine VAN BUTSEL est engagée à durée déterminée du 13/07/2021 au 12/01/2022 à temps plein (Assistante sociale).

Tijl DELAHAYE – congé sans solde 1/5 temps du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Sébastien DUMONT a pris un crédit temps - temps plein (congé parental) du 01/08/2021 au 31/08/2021.

Nathalie TIMMERMANS est engagée à durée indéterminée à ½ temps (Educatrice cl.1) à partir du 02/09/2021 et ½ temps (ingénieure sociale). À partir du 01/10/2021, elle est coordinatrice à temps plein.

Karina HERTNEKYOVA a pris un crédit temps 4/5 du 01/10/2021 au 31/12/2025.

Linda GREGOIRE est engagée à durée déterminée du 01/10/2021 au 31/07/2022

- 1/2 temps (Rédactrice),
- 1/5 temps (Rédactrice remplacement crédit temps Karina HERTNEKYOVA).

Wendy FRANCEUS est engagée à durée déterminée du 08/10/2021 au 07/08/2022 à temps plein (Educ. Classe 1).

Pauline LIEFFRIG est engagée à durée déterminée du 08/10/2021 au 07/08/2022 à 7/10 temps (Assistante sociale).

Marie-Laure LONGCHAMP est engagée à durée déterminée du 08/10/2021 au 07/08/2022 à ½ temps (Educ. Classe 2).

Vanessa MEMURLIN est engagée à durée déterminée du 08/10/2021 au 07/08/2022 à 4/5 temps (Educ. Classe 1).

2. LE LANCEMENT DU SAMI L'ENTRE-LA

L'Entre-là est un service **mission intensive en famille** dont la spécificité est d'apporter un accompagnement soutenu **auprès d'enfants âgés de 0 à 6 ans** lorsque ceux-ci sont en situation de **négligence potentielle ou avérée, voire de maltraitance**.

Le projet est né d'une phase d'expérimentation amorcée par le SASE Li Mohon en 2018 afin d'accompagner des enfants en bas-âge en danger. En collaboration avec les services de l'Aide et de la Protection de la Jeunesse de Marche-en-Famenne, il y a eu lieu d'évaluer la pertinence et l'efficacité du projet. Cette spécialisation Petite Enfance semble répondre tant aux besoins des familles qu'aux attentes des différents protagonistes et partenaires de la relation d'aide (SAJ, SPJ, ONE, etc...). Les indicateurs sont favorables à la concrétisation d'une Mission intensive « L'Entre-là ».

L'expérience engrangée tout au long du processus d'expérimentation a permis à l'ASBL Li Mohon de développer des partenariats avec des services spécialisés dans ce domaine. La mise en place de « L'Entre-là » est une expérience concluante pour laquelle un ensemble de savoirs et d'expertises ont été développés. Ceux-ci sont prêts à être mobilisés en faveur de ce public fragile pour lequel peu de services spécialisés existent sur la Province.

Concrètement, c'est au départ de deux implantations, l'une à Marche-En-Famenne et une autre à Neufchâteau, que l'équipe de l'Entre-Là interviendra pour les 12 mandats (dont 1 d'urgence) qui leurs seront confiés par les services mandants de Neufchâteau, Arlon et Marche-en-Famenne.

Grâce aux subventions octroyées par la FWB et par la Province du Luxembourg, c'est toute une mécanique qui s'est déployée et harmonisée peu à peu. Le démarrage du dispositif SAMI a démarré concrètement au 1^{er} octobre 2021 avec l'engagement de la coordinatrice et d'un mi-temps administratif.

Pour la nouvelle équipe, un travail de recrutement bien spécifique a eu lieu en tenant compte des profils, des parcours professionnels et de la zone géographique des candidats.



Quatre travailleuses sociales provenant d'horizons divers ont été engagées au 8 octobre 2022. Une moitié de l'équipe est basée à Marche, au sein des locaux de Li Mohon ; et l'autre travaille au départ de l'antenne de Neufchâteau, dans une maison mise à disposition par la Province.

Depuis le lancement, il règne au sein de cette équipe une énergie débordante, une complémentarité, une bonne cohésion et une proactivité sans faille au profit des familles et de la mise en route de ce nouveau projet. L'équipe a commencé par une semaine de formation alliant informations spécifiques à la maltraitance infantile, des rencontres avec des partenaires et des moments de Team-building.

En tant qu'alternative au placement, L'Entre-là intervient 2 à 3 fois par semaine en famille à raison de 5h dans des situations très lourdes touchant des problématiques multiples. Pour faire face à cette complexité, les travailleurs bénéficient d'une réunion d'équipe hebdomadaire et d'une supervision d'équipe mensuelle.

En termes de travail de réseau, nous avons mis un point d'honneur à rencontrer nos partenaires potentiels. Des rencontres ont eu lieu dans ce sens pour s'inclure au mieux dans le paysage luxembourgeois de l'aide à la petite enfance en danger.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que le projet L'Entre-là est bien lancé sur les rails ou plutôt sur les routes de notre belle Province.

Nathalie

3. ANALYSE DES PRISES EN CHARGE EN 2021

Le SASE en chiffres

Au 1^{er} janvier 2021, le service était mandaté pour **23 prises en charge (40 enfants)** dont 14 SAJ et 9 SPJ. Pour rappel, un mandat peut inclure jusqu'à 3 enfants d'une même famille.

Durant l'année 2021, il y a eu **23 nouveaux accompagnements (40 enfants)** dont 16 du SAJ et 7 du SPJ.

Nous pouvons donc conclure avoir eu **46 mandats pour 80 enfants en 2021** (47 filles et 33 garçons).

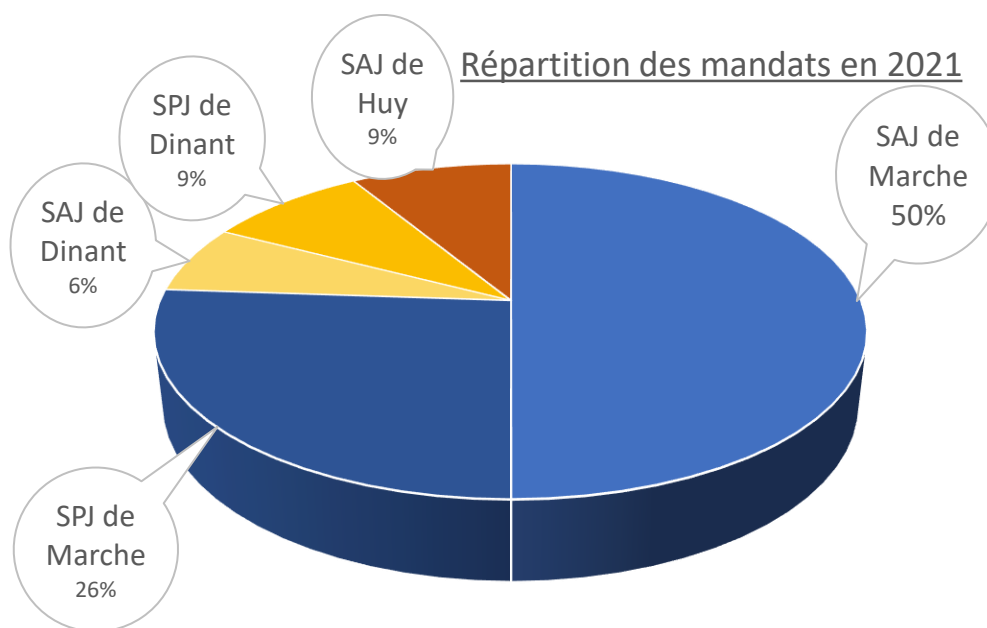
22 mandats se sont **clôturés** (35 enfants) au cours de l'année dont 16 provenant du SAJ et 6 du SPJ.

Les suivis clôturés en 2021 ont une **durée moyenne de 10,6 mois** ; soit un peu plus d'1 ½ mandat, avec une durée minimale de 1 mois et maximale de 24 mois (4 mandats).

L'accompagnement d'une jeune en logement autonome a eu lieu en 2021.

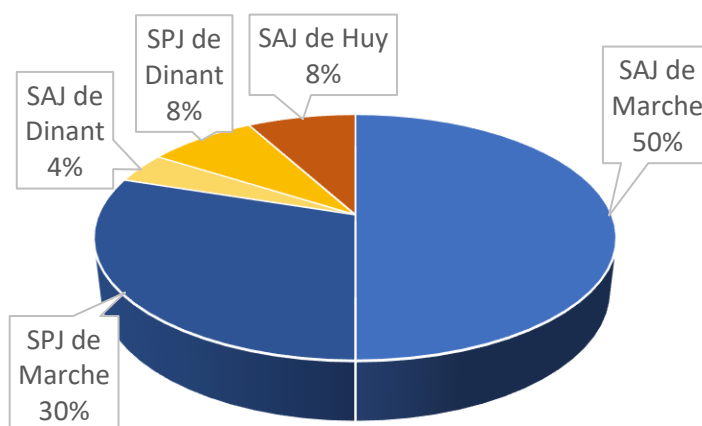
Mandats	Marche		Dinant		Huy	Total
	SAJ	SPJ	SAJ	SPJ	SAJ	
Au 1er janvier 2021	11	7	1	2	2	23
Durant 2021	12	5	2	2	2	23
TOTAL 2021	23	12	3	4	4	46
Sorties 2021	-12	-4	-1	-2	-3	-22

Instances		%	Situations accompagnées en 2021	Nombre d'enfants correspondants
Marche	SAJ	50%	23 mandats	41 enfant(s)
	SPJ	26%	12 mandats	21 enfant(s)
Dinant	SAJ	7%	3 mandats	6 enfant(s)
	SPJ	9%	4 mandats	6 enfant(s)
Huy	SAJ	9%	4 mandats	6 enfant(s)
TOTAL		100%	46 mandats	80 enfant(s)



Les capacités réservées (inchangées depuis 01/07/2018)

Instances		Capacités réservées
Marche	SAJ	13 mandats
	SPJ	8 mandats
Dinant	SAJ	1 mandats
	SPJ	2 mandats
Huy	SAJ	2 mandats
TOTAL		26 mandats



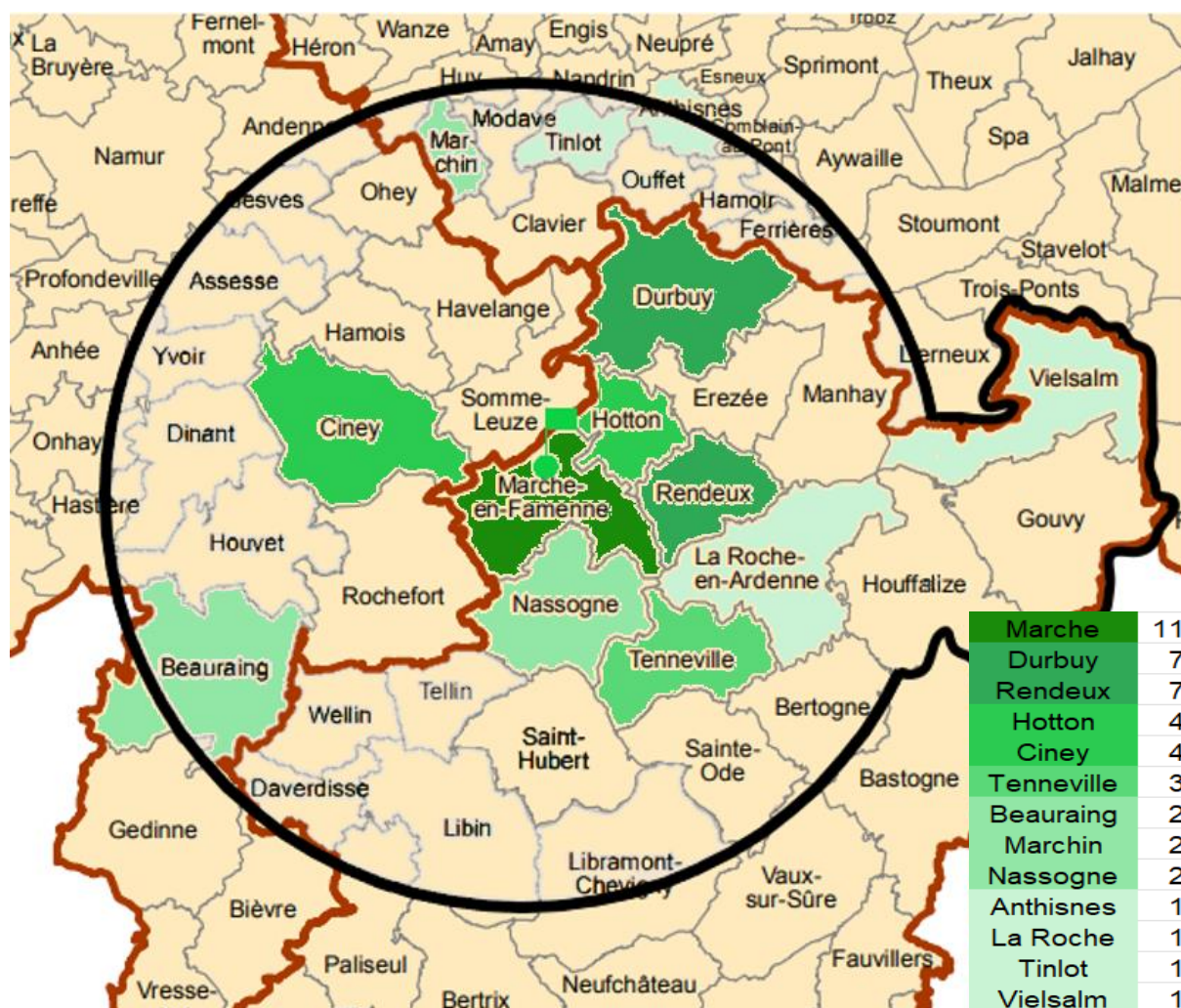
Anticipation des prises en charge et taux d'occupation

Au courant de l'année 2021, deux dossiers n'ont pas été formalisés par suite du déménagement de la famille et sa sortie de notre zone d'intervention. Un troisième dossier n'a pas été formalisé parce que la jeune concernée par le mandat avait fugué. En moyenne, **le temps écoulé entre la première demande et la formalisation** de la prise en charge est de **34.5 jours**.

Certains dossiers se formalisent rapidement, dans les 14 jours. D'autres prennent plus de temps. Les délais plus longs sont dus à la difficulté, par moments, d'accorder les agendas entre le service mandant, la famille et notre service. Une absence pour maladie ou des événements perturbateurs (inondations, événements dans la vie familiale ou institutionnelle) en sont les causes principales.

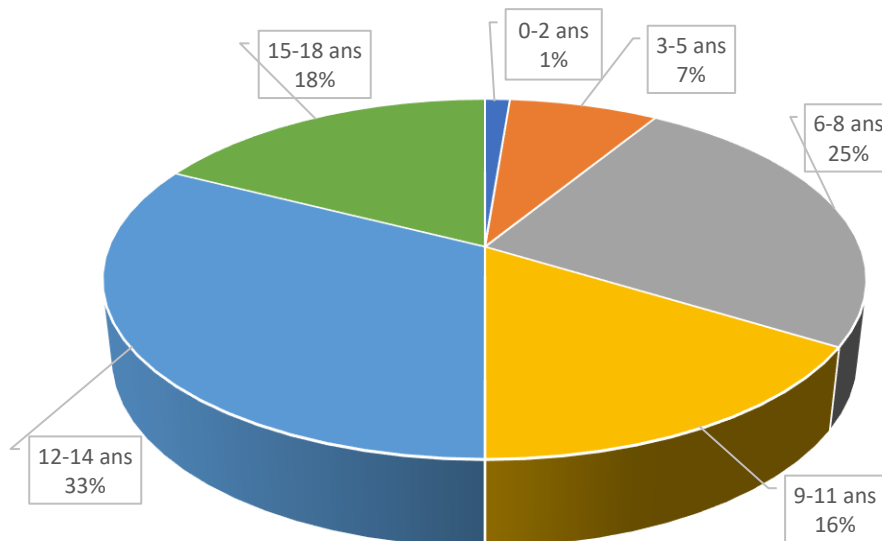
Le **taux d'occupation** annuel en 2021 est de **94,6 %**. Ce taux a augmenté depuis l'an dernier, à mettre en corrélation avec le délai moins important d'ouverture d'un nouveau dossier ainsi qu'à la prise en charge d'une situation par moments en plus, afin de pallier ces délais d'attente. Un travail quotidien est également réalisé par le coordinateur afin de fluidifier cette étape.

Répartition géographique des mandats par Commune (domicile de l'enfant)



En plus de ces communes, nous nous rendons dans d'autres en fonction du lieu de résidence du second parent (Chaufontaine, Liège, Esneux, Assesse, Profondeville, St-Hubert, Charleroi, ...), d'un internat/SRJ (8 enfants), d'une école, du mandant (Huy, Dinant), ...

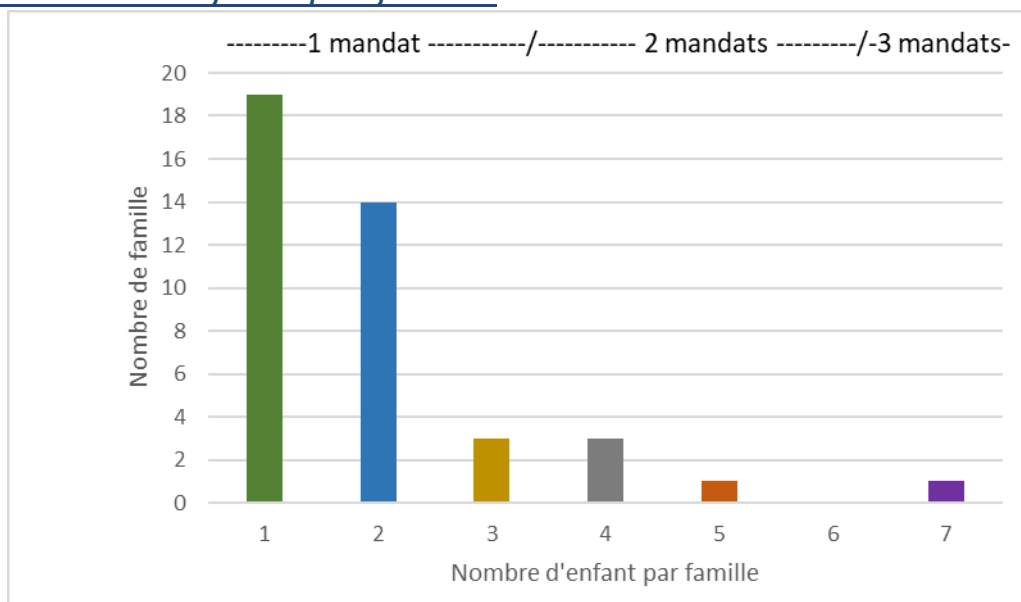
Répartition des jeunes selon leur âge



La moyenne d'âge des enfants accompagnés en 2021 est de 10,7 ans.

Par rapport à l'année précédente, nous avons eu 17 % de moins pour la tranche des 0-6 ans et 18 % de plus pour celle des 12-18 ans. La tranche des 6-11 ans reste assez semblable quant à elle (41 %).

Répartition des enfants par famille



19 familles pour lesquelles nous avons été mandatés comportaient 1 enfant dans leur foyer. (14 familles - 2, 3 familles - 3, 3 familles - 4, 1 familles – 5 et 1 famille - 7)

36 mandats ont concerné des familles d'un à trois enfants ce qui correspond à 70 % des enfants accompagnés sur l'année 2021.

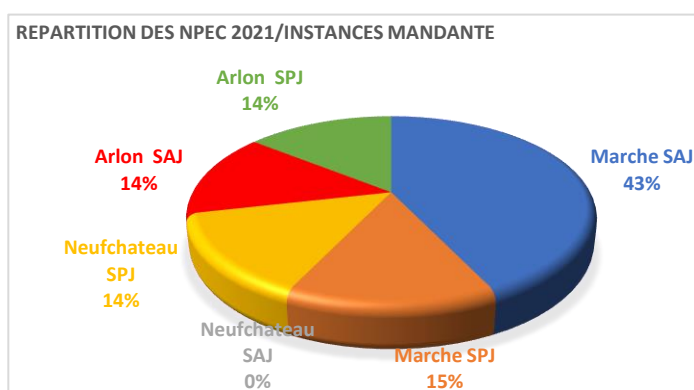
Le SAMI en chiffres

Le 24 novembre 2021, une rencontre a eu lieu avec les mandants des trois divisions judiciaires concernées. Il a été lieu de présenter le projet et de définir concrètement le mode d'action autour **des 12 capacités réservées** comme le prévoit le décret. En principe, celles-ci sont partagées par division et par Service SAJ/SPJ. Concrètement, cela veut dire **4 situations** pour Marche, 4 pour Neufchâteau et 4 pour Arlon, dont **2 pour les SAJ et 2 pour les SPJ**. La **situation d'urgence de 15 jours** est encore questionnée mais est mise à disposition du mandant demandeur.

Pour rappel, un mandat SAMI équivaut à 1 enfant. Par conséquent, en cas de fratrie, le nombre de mandats correspond au nombre d'enfants la composant pour autant que les enfants soient âgés de moins de 6 ans au moment de la formalisation de la prise en charge. Nous rappelons également qu'un mandat classique de 3 mois est renouvelable une fois et que le mandat de 15 jours est quant à lui non renouvelable.

Au démarrage en octobre 2021, nous avons fait le choix d'amorcer les prises en charge de manière progressive. Les 12 situations n'ont pas été lancées d'un seul coup : 1 seule situation (au lieu de 2) a été acceptée par service mandant pour arriver à 12 places ouvertes à partir de janvier 2022.

Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2021, le service a été mandaté pour **7 prises en charge (7 enfants)** dont **une fratrie de 2 enfants**. Les prises en charge se répartissent comme suit par instance mandante :



Nouvelles prises en charge en 2021		
Instances de placement	Nombre de mandat au 1 ^{er} octobre 2020	Capacités réservée prévu par le décret
Marche	SAJ	3
	SPJ	1
Neufchâteau	SAJ	0
	SPJ	1
Arlon	SAJ	1
	SPJ	1
TOTAL	7	12

Seul le SAJ de Neufchâteau n'a pas émis de demande de prise en charge durant cette période. Une prise en charge supplémentaire pour une fratrie de deux enfants a été négociée et acceptée pour le SAJ de Marche au 14 décembre 2021.

Les 7 mandats amorcés en 2021 sont de types classiques de 3 mois et se sont clôturés en cours de l'année 2022. En 2021, aucun mandat de 15 jours n'a été exploité.

« Le SAMI, une réelle alternative au placement ? »

A ce jour, nous pouvons dire que les retours des mandants et des familles sont positifs. Un roulement fluide doit encore s'instaurer entre tous les protagonistes pour que le service puisse tourner en permanence au maximum de sa capacité. Des contacts réguliers avec les mandants de chaque division permettent d'aller dans ce sens et d'entrevoir une collaboration constructive.

Si l'amorçage du dispositif s'est réalisé en douceur, nous restons conscients que la mise en place d'une telle mission demande du temps, des impulsions humaines et financières. Si les opportunités ont été présentes jusqu'à ce jour, nous ne sommes pas encore en mesure d'en constater les réels impacts et retombées. Il nous faudra attendre une année de fonctionnement pour évaluer les données par rapport à plusieurs items : taux d'occupation, répartition des enfants selon l'âge, répartition des mandats par arrondissement judiciaire, ...

Notre volonté est aussi de nous confronter à nos réalités de terrain et de pouvoir ressortir les éléments et paramètres qui font de notre service **une spécificité petite enfance en danger**. C'est pourquoi nous pensons nécessaire de pouvoir répondre un tant soit peu à cette question : **« le SAMI, est-il une réelle alternative au placement ? »**. Il nous faudra alors réaliser un diagnostic plus précis sur diverses composantes liées à nos contextes d'intervention en famille et sur l'issue de celles-ci. Nous envisageons alors d'évaluer de manière quantitative et/ou qualitative certaines variables telles que le type de situation de négligences et/ou de maltraitements rencontrés, le nombre de réintégrations familiale réalisées ou encore le nombre de placements comptabilisés en fin de mandat.

En tant que seul SAMI actif sur la Province de Luxembourg, il nous faudra aussi examiner les opportunités et les freins quant à la capacité du service à pouvoir exercer ses missions de manière pérenne sur l'ensemble de la province à long terme.

4. UNE ASBL, UNE COHABITATION A DEUX MISSIONS

Un projet éducatif commun

Au sein de l'Asbl, le projet éducatif est réfléchi et coconstruit avec les intervenants. Avec le lancement du SAMI, il a été lieu d'approfondir la réflexion afin de s'approprier un **projet éducatif commun aux deux missions**.

De nombreuses réflexions s'appuyant sur la pratique de terrain de l'ASBL Li Mohon et sur d'autres expériences de SAMI actifs dans d'autres régions ont permis de dessiner un projet éducatif opérationnel. L'inspection pédagogique de l'aide à la jeunesse a avalisé celui-ci, et est venue rencontrer l'équipe le 21 décembre 2021 et le pôle hiérarchique de l'ASBL pour voir si le projet correspondait aux normes de son arrêté.

Notre volonté est que le SASE Li Mohon et le SAMI L'Entre-là puissent coconstruire et cohabiter ensemble dans des projets communs et dans des valeurs partagées de cohésion, de bienveillance et de reconnaissance. A cet égard, nous menons trois actions principales :

- Soutenir et proposer un accompagnement le plus adapté aux besoins et à la (re)construction de la famille ou du jeune dans son milieu de vie ou en logement autonome,
- Déployer les compétences professionnelles et valoriser le potentiel collectif des acteurs sociaux au profit des familles, notamment à travers la réflexivité, la pédagogie et l'éthique professionnelle,
- (Re)Créer des liens et faciliter la communication à travers un travail en réseau et des outils innovants de socialisation.

Une co-intervention adaptée

La co-intervention qui est un pilier méthodologique de Li Mohon sera aussi pratiquée à L'Entre-là, mais de façon adaptée. En effet, le nombre de travailleurs et le nombre élevé d'interventions hebdomadaires ne permettront pas à l'équipe du SAMI de l'appliquer lors de chaque intervention en famille.

Au sein du SAMI, la co-intervention prend alors la forme d'un binôme dans lequel un intervenant est dit « titulaire » et l'autre « second ». L'intervenant qui est désigné titulaire principal d'un dossier est l'interlocuteur privilégié de la famille et la rencontre lors de chaque rendez-vous. Le second est présent aux moments clés du suivi tels que la signature du mandat, l'évaluation, un moment de crise mais aussi de façon récurrente à raison d'un rendez-vous par semaine.

Il est important que ce duo soit bien identifié par la famille et que celle-ci ait un lien construit avec l'intervenant absent pour que cela procure un avantage. Le fait de faire exister son collègue de manière imagée permet de trianguler et de maintenir certains bénéfices de la relation entretenue entre co-intervenants.

La représentation d'équipe auprès du CA

Depuis plusieurs années, la parole est donnée aux membres de l'équipe de Li Mohon lors du Conseil d'Administration afin de rapporter l'ambiance générale dans le service. Pour ce faire, une personne de l'équipe se porte volontaire et recueille le vécu de ses collègues. Depuis 2021, cette opportunité est également offerte aux membres du service L'Entre-là. Les personnes déléguées se relayent lors des Conseils d'Administration à raison d'une fois sur deux.

L'importance des supervisions

Ça sert à quoi une supervision ?

Tout le monde s'accorde à trouver les séances de supervision très utiles, voire indispensables. Mais que représente cette pratique pour nos équipes ? Et quelle est sa réelle utilité ?

La supervision clinique est l'outil incontournable pour penser sa pratique et se défaire de situations d'apparence inextricables. La supervision clinique porte sur des questions de terrains, de situations vécues avec les jeunes et les familles.

Les deux équipes bénéficient d'une supervision clinique à raison d'une fois par mois, celle-ci prend la place d'une réunion. Li Mohon a sa superviseuse et L'Entre-là son superviseur, ils ont été choisis en fonction de leur profil, de leur parcours, de leur personnalité.

Les deux superviseurs actuels sont systémiciens et allient un travail autour de situations et l'apport de concepts plus théoriques. Le superviseur est aussi vigilant au respect de la déontologie et garant d'un cadre sécurisant pour chaque participant. Une évaluation a lieu après la première année, et si l'adéquation est réciproque nous travaillons ensemble durant deux années. Chaque superviseur a son style et après deux ans, nous estimons qu'il est intéressant de changer pour continuer à être surpris et à découvrir de nouvelles approches.

Chez nous, la supervision regroupe toute l'équipe autour de deux situations choisies préalablement en équipe, se distillant souvent autour d'une même thématique. Par exemple, la maladie mentale, être jeune intervenant dans une situation complexe, les familles enchevêtrées, ...

Un tel dispositif demande du temps et de l'argent, mais correspond à une sorte d'hygiène mentale dans nos métiers où les émotions nous usent.

Cet espace de travail avec un superviseur nous offre une prise de distance et des outils pour mieux comprendre et analyser des situations complexes. Nos ressentis peuvent nous déstabiliser ; accompagner des personnes en difficultés est un travail particulier et les résonances que cela provoque doivent être prises en compte.

Les jeunes professionnels pourront trouver en supervision des repères pour construire leur légitimité, leur cadre, leur pratique. Pour les plus expérimentés, la supervision permettra de confronter leurs hypothèses, leurs manières de faire.

En résumé, la supervision permet d'aborder avec les équipes des situations difficiles et d'aider les intervenants à oser un travail social respectueux et hautement professionnel.

Olivier

Une cohabitation possible

A. Une réflexion en équipe

Le 9 décembre 2021, les équipes de Li Mohon et de L'Entre-Là se sont réunies autour du Conseil éducatif. Parmi les thèmes à réfléchir en équipe, figurait celui du « *secret professionnel dans une cohabitation de deux missions au sein d'une même ASBL* ». Cette question a été abordée sous son aspect déontologique pour deux contextes spécifiques :

- Au quotidien au sein de l'ASBL (temps de midi, réunion d'équipe, ...).
- Dans une implication des deux équipes dans une même situation (ressources, remplacement-soutien, intervention commune autour d'une même situation).

Chacun a pu exposer son point de vue sur la question. Aujourd'hui, il est important de saisir les principales décisions afin de les faire vivre et de maintenir un fonctionnement commun aux deux équipes. Ensemble, nous avons convenu d'une ligne de conduite pour se repérer, cloisonner les missions et baliser les zones d'interactions.

La confidentialité des situations

- *Respect du secret professionnel,*
- *Être vigilant et gérer les données lors d'une discussion à table, ne pas nommer les noms, plutôt les 3 premières lettres du nom,*
- *Ne pas laisser trainer de documents mentionnant des données privées ou confidentielles d'une famille,*
- *Choisir le lieu adéquat pour échanger sur une situation (locaux partagés VS locaux d'entretien),*
- *Distinguer échange formel Vs informel.*

L'accueil des familles au sein de l'ASBL

- *Clarté par rapport à la manière d'accueillir les familles,*
- *Prévenir à l'avance la famille du lieu de rendez-vous ou d'accueil (porte Li Mohon Vs porte salle polyvalente),*
- *Prévenir le secrétariat de l'arrivée d'une famille,*
- *Bonne gestion des salles de rencontre et réservation à l'avance sur le e-agenda.*

Implication des intervenants des deux équipes dans une même situation

- *Sélectionner les infos essentielles/pertinentes à partager,*
- *Clarté et transparence avec la famille,*
- *Ressource anonymisée,*
- *Partage uniquement de la thématique et du contenu de la situation.*

Pour le secrétariat

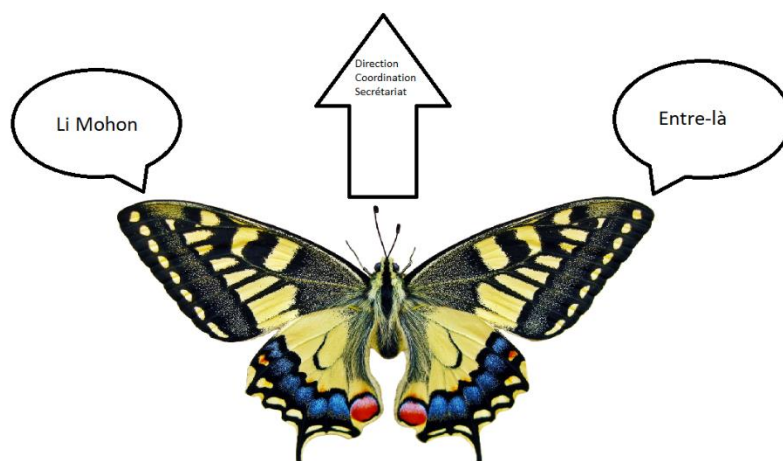
- *Dresser une liste des dossiers PEC/service,*
- *Préciser aux mandants le numéro de matricule et le nom du service mandaté (L'Entre-là ou Li Mohon).*

B. L'envol d'un projet à deux ailes...

Les premiers mois, ce fut deux équipes dans une seule maison. Imaginez deux escargots dans une même coquille, deux poussins dans un seul et même œuf ou encore deux tortues sous la même carapace... On aurait pu penser « malaise », « tensions », « problème d'organisation » ou même « inconfort » ... Mais au final, cette cohabitation nous a plutôt permis de faire connaissance, de réfléchir ensemble à des solutions d'organisation, ...

Le premier étage a été réaménagé : un bureau pour les intervenantes dans l'ancien « coin doux » et un bureau pour la coordinatrice à côté du secrétariat. Certes, l'espace est restreint mais elles y sont chez elles !

Valentine nous propose cette vision de la cohabitation et de la cohésion entre les deux services. Elle imagine un papillon dont chaque aile représente les deux services et dont le corps, composé du secrétariat, des coordinateurs et de la direction, reliant les deux ailes, nous propulse dans une direction commune, nous guide à l'aide d'une ligne de conduite et de valeurs similaires. Chacun des deux services, bien que dédiés à des missions différentes, a le même ADN et de nombreux points communs.



Les échanges entre les deux équipes semblent innés et sont très fréquents. Lors des temps de pause, de nombreux moments informels nous permettent d'échanger sur nos pratiques mais également sur nos craintes et nos doutes, nous permettant d'être rassurés, de prendre du recul sur nos interventions. Il va sans dire que nous portons une attention particulière au respect du secret professionnel, où chacun se montre vigilant par rapport aux informations qu'il pourrait partager.

D'autres moments, imaginés et organisés par l'équipe, ont vu le jour et pour lesquels tout le monde répond présent et participe avec envie et bonne humeur. Un blind-test a été organisé au centre culturel de Marche-en-Famenne, et un verre d'équipe a eu lieu chez Sébastien. Ces moments, plus ludiques, nous permettent de nous rencontrer autrement et d'échanger sur d'autres choses que les aspects purement professionnels.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que cette cohabitation positive se poursuive dans le temps et continue de nous enrichir chacun, à titre personnel et professionnel, mais aucun ne semble en douter !

Post-covid : une adaptation à long terme

Pendant deux ans, à la suite de la crise du Covid, le service a été amené à réinventer sa manière d'être en relation avec les familles.

De nouveaux modes de fonctionnement ont émergé et d'autres sont devenus plus fréquents : le télétravail, les appels téléphoniques, la visio-conférence, le port du masque, la distanciation, l'organisation de rencontres à l'extérieur, ... sans pour autant faire fi de nos « pratiques habituelles ».

En effet, les missions de notre service n'ont pas été adaptées au cours de cette période. Nous avons tenté de rester au plus près de la réalité de chaque famille et de construire avec elles des pistes de travail en lien avec le mandat qui nous était donné.

Après ces deux années de créativité et d'adaptation, les intervenants souhaitent animer un échange avec les membres de l'assemblée générale afin de rendre vivant nos expériences de terrain et d'échanger les pratiques dans une époque que nous espérons « post-covid ».

Tijl

Jouer dans la cour des grands

Nous sommes dans le monde du travail et au sein de Li Mohon depuis bientôt 1 an. En tant que jeunes travailleuses sociales, nous sommes passées par plusieurs étapes avant d'arriver dans « la cour des grands ».

Ce changement de vie et de statut, nous a permis de commencer dans la vie active et de concrétiser nos années d'étude. Nous avons conscience que nous devrions nous adapter à une équipe expérimentée et soudée, avec des liens existants depuis un certain temps.

Ce défi qui nous paraissait effrayant s'est révélé être moins difficile que ce que l'on aurait pu imaginer. Ayant eu une place de stagiaire durant nos études, une appréhension était présente quant à notre intégration auprès de nos futurs collègues.

L'équipe de Li Mohon s'est révélée être ouverte à l'arrivée de nouveaux travailleurs et montrée attentive à notre intégration et à ce que nous nous sentions bien. Tous, nous ont pris sous leur aile et n'ont jamais fait de distinction entre eux et le fait que nous soyons de jeunes nouvelles travailleuses. Nous avons été rassurées de travailler avec des « anciens », de personnalités différentes, qui nous ont transmis leur savoir-faire et savoir-être. La co-intervention nous a notamment permis de devenir autonomes avec des filets de sécurité.

Toutefois, le fait que nous soyons toutes les deux de jeunes travailleuses, arrivées en même temps et avec un parcours similaire, a été rassurant et nous a également soudé. En effet, nous étions l'une pour l'autre une sorte de « repère ».

La confiance que l'asbl nous accorde nous a donné des responsabilités mais nous a également permis d'acquérir davantage d'autonomie et de confiance en soi.

Les différents entretiens mensuels de nouveau travailleur, auprès de notre Directeur, nous ont offert un moment privilégié pour faire le point sur notre évolution. Il a su nous aiguiller et nous fournir de nouveaux objectifs afin de nous rassurer et avoir une prise de recul sur notre travail et notre statut de jeune travailleuse sociale. Selon nous, ces entretiens sont une prise de soin du personnel qui sont enrichissants et importants à maintenir.

Aujourd'hui, nous pouvons faire le point sur cette première année passée en tant que jeune travailleuse et au sein de Li Mohon. Dans un premier temps, cette expérience en tant qu'intervenante sociale nous confirme notre choix d'étude et notre orientation professionnelle dans le secteur de la jeunesse. Nous avons le sentiment d'être travailleuse et en même temps « les bébés », la fraîcheur de l'équipe de Li Mohon. Nous pouvons dire que nous nous sentons totalement intégrée au sein de cette équipe.

Selon nous, nous en apprenons tous les jours. Même si nous nous sentons intégrées, nous avons le sentiment d'être toujours en apprentissage. Nous constatons un grand décalage entre la théorie qui nous a été enseignée et la pratique vécue au quotidien. Par rapport à cette réalité de terrain, nous réalisons l'importance de continuer à nous former (formations équipe/individuelles, réunions, supervisions, lectures, évaluations co-intervention, ...).

Durant toute cette année, nous réalisons que face à ce métier, la prise de soin de soi est essentielle. Il est important d'exercer ce que l'on attend de nous et en même temps, de connaître nos limites. Nous sommes passées par la motivation, le stress, l'adrénaline, la joie et la fatigue. Il est essentiel de pouvoir trouver un équilibre en tant que professionnel et en tant que personne. Ce métier est prenant et en même temps éprouvant car nous sommes tous les jours confrontées à des situations difficiles mais qui font partie de notre réalité professionnelle. Face à cela, il nous arrive de « banaliser » et relativiser certaines des situations car l'enjeu est de pouvoir jongler entre notre vie privée et notre vie professionnelle.

A l'heure actuelle, nous nous sentons épanouies dans notre vie professionnelle ainsi qu'au sein de l'équipe. Nous espérons que cela perdure...

Valentine et Samantha

Le récit d'un jeune travailleur : entre Li Mohon et L'Entre-là

Je suis jeune travailleuse au sein de l'asbl Li Mohon depuis le 1^{er} juillet 2021. Durant presque un an j'ai eu l'occasion de travailler 6 mois au sein de Li Mohon et 6 mois au sein de notre nouveau service d'accompagnement en mission intensive L'Entre-là.

Cette première expérience est une réelle opportunité à mes yeux. Li Mohon m'a permis de découvrir le travail au sein d'un SASE, une équipe dynamique et bienveillante mais également d'apprendre à acquérir de la confiance en moi et commencer à me construire mon identité professionnelle.

Durant ces premiers mois, j'ai rencontré des familles attachantes qui m'ont poussées à la réflexion. Les différentes ressources mises en place au sein l'asbl (évaluations, « ressources », supervisions, lectures, outils, etc.) sont une véritable richesse et permettent, selon moi, aux intervenants d'avoir un temps de répit, de prise de recul, de préparation et de réflexion, que ça soit individuel ou en équipe. J'ai pu découvrir le travail en co-intervention avec des collègues expérimentés qui m'ont transmis leur savoir-faire et savoir-être. Cela a été une réelle ressource pour moi car j'ai pu être préparée à cette transition de service.

Au sein de L'Entre-là, j'ai l'impression de m'être redécouverte et d'avoir trouvé mon identité professionnelle. J'ai le sentiment d'avoir évolué et franchi des étapes à une vitesse multipliée. Cela me fait écho dans l'intitulé de ce service qui travaille en intensivité. En effet, l'intensivité de nos interventions l'est pour les familles mais également pour nous en tant qu'intervenants ET en tant qu'individu à part entière. Le rythme diffère beaucoup avec Li Mohon : les trajets, la régularité des rapports, les temps de réflexion, ...

Par moment, je me sens « petite » aux côtés de mes collègues ayant des années d'expérience et qui m'inspirent beaucoup dans leur travail. Mais en même temps, je me sens munie et sécurisée grâce au bagage que j'ai acquis durant mon travail à Li Mohon qui m'a permis d'être une ressource pour mes collègues, mais notamment pour moi-même. Ces 6 premiers mois ont été un véritable levier et apprentissage pour moi quant à mon arrivée à L'Entre-là.

J'étais effrayée lorsque j'ai appris que je ferais partie de cette folle aventure et je me suis beaucoup questionnée quant à mes compétences pour en faire partie. Finalement, cette expérience m'a confirmé davantage que ce métier est une vocation et qu'il est éprouvant mais passionnant à la fois.

Je suis reconnaissante envers ma coordinatrice, Nathalie Timmermans et mon Directeur, Olivier Pirard, pour la confiance et l'opportunité qu'ils m'ont offert en me proposant cette place au sein du SAMI. Je ressens une fierté d'avoir cette place et d'avoir pu faire partie des 2 équipes et des 2 services car c'est comme un sentiment de « privilégiée » de posséder cette chance de l'expérimenter et de retourner ensuite au sein du SASE Li Mohon.

Samantha. A.

Un projet faiseurs de rêves pour nos lucioles

Le projet « Cabane des Lucioles » a été lancé dans le cadre de l'Appel à projet 2021 Faiseurs de Rêves (pour la Province de Luxembourg).

Quoi de mieux, pour émerveiller petits et grands, qu'une cabane en bois où tous les fruits de l'imagination sont possibles ? Quoi de mieux que des jeux et des parcours à l'extérieur pour dynamiser le lien en famille et apprendre de nouvelles façons de se connaître et d'être ensemble ? Là est notre objectif : aider les familles à CRÉER DU LIEN autour du jeu symbolique et à VIVRE de nouvelles expériences positives pour leur donner l'envie de les reproduire par elles-mêmes.

Pour ce faire, nous nous sommes lancé le défi d'aménager un espace de jeux multisensoriels et magique dans le jardin de notre propriété afin de permettre « à nos petites lucioles » de s'émerveiller, de s'épanouir et de s'exprimer librement le temps de nos rencontres. Nous souhaitons que notre espace enchanté soit adapté à un jeune public (4-10 ans) et qu'il soit aménagé avec une cabane en bois, du matériel ludique et des espaces psychomoteurs.

Nous pensons que l'aménagement d'un espace de jeux extérieur propre à notre service pourrait nous permettre de remplir nos missions éducatives de manière innovante et optimale. Cet espace serait complémentaire aux locaux et espaces de rencontres déjà existants. Nous souhaitons que ce nouvel espace soit propice à l'épanouissement, à la socialisation de l'enfant, à la découverte de soi et des autres. Nous optons pour un espace qui laisse libre cours à l'imagination et qui participe au développement psychomoteur des enfants.

Visant à promouvoir notre responsabilité sociétale et le développement durable, notre intérêt se porte particulièrement sur des entreprises locales et éco-responsables. Nous souhaitons réaliser ce projet de manière artisanale tout en invitant notre réseau à y contribuer.



www.cabanier.be



www.tvb.be

Notre vision de travail social inclut les familles dans la réalisation des projets que nous menons. Nous avons décidé d'envisager la réalisation de cette cabane dans le cadre d'un chantier participatif auquel des membres de l'équipe, des jeunes et des familles vont être impliqués sous la houlette d'un cabanier qui va assembler la structure et diriger le chantier. De façon à augmenter l'ampleur du projet, nous avons décidé de faire un appel au bois auprès de scieries de la région. Nous envisageons également de solliciter l'intervention de la section menuiserie de l'école Saint-Roch de Marche-En-Famenne.

D'un point de vue temporel, nous souhaitons amorcer la construction de la « cabane des Lucioles » et de son espace multisensoriel à partir de septembre 2022. Une rencontre avec notre partenaire Le Cabanier SPRL a déjà eu lieu afin d'imaginer les plans et les croquis de la cabane. Un groupe de travail, composé d'intervenants des équipes du SASE et du SAMI, a été créé afin de faire progresser la réflexion du projet jusqu'à sa conception réelle.

Nathalie.T.

5. GROUPES DE TRAVAIL

ASBL

A. Groupe communication

Durant l'année 2021, le groupe communication a continué sa réflexion quant à l'innovation et la mise à jour du site internet de Li Mohon. Nous travaillons en collaboration avec Caroline Garzon du service RTA. Aujourd'hui, nous sommes encore en questionnement quant à la manière de faire vivre le site de manière dynamique et concrète. Toutefois, l'idée est que nous nous formions et que Caroline Garzon nous donne les clés afin que nous puissions gérer de manière autonome les mises à jour du site.

La page Facebook de Li Mohon reste active. Elle nous permet de partager nos offres d'emploi, l'avancée de nos projets en photos, nos événements ou encore des articles de presse. Dans le cadre l'appel à projet LabCap, la page Facebook nous a permis de diffuser notre crowdfunding et de décrocher la somme escomptée pour l'ameublement des nouveaux locaux du SAMI L'Entre-là. La page Facebook nous permet aussi d'interagir indirectement avec un public plus ou moins élargi et de solliciter leur avis par rapport à certains de nos projets.

Suite à la recherche sur l'identité de Li Mohon menée par notre ingénieur social en 2020, il avait été évoqué de donner de la visibilité à la trilogie Mission-vision-valeurs de l'ASBL à travers un outil conceptuel et animé. La conceptualisation de celui-ci est en voie de construction, elle sera disponible en juin 2022 sur le site internet de l'ASBL.

Nathalie. T.

B. Groupe bien-être

Tout employeur est tenu de promouvoir le bien-être au sein de son entreprise. Cela passe par un ensemble d'aspects divers tels que la prévention des risques et la sécurité au travail, la protection de la santé du travailleur, la charge psychosociale (stress, harcèlement ...), l'hygiène et l'organisation du lieu de travail, la surveillance médicale des travailleurs ou encore la formation et l'information des travailleurs...

A Li Mohon, nous nous emparons de cette obligation légale pour en faire un outil au service des employés. Ainsi, un groupe de travail (directeur, secrétaire et 2 intervenants) se rassemble plusieurs fois par an pour analyser les besoins, les envies de l'équipe en termes de bien-être au travail ainsi que les obligations légales du service. Chaque année, nous déterminons une série d'objectifs à mettre en place et ceux-ci sont ensuite évalués.

Gwen

SASE :

A. PEI- Projet éducatif individualisé

Le projet éducatif individualisé (PEI) se présente sous la forme d'un document spécifique distinct des rapports destinés aux autorités mandantes. Il est conçu librement par chaque équipe selon ses missions et son projet éducatif.

Depuis la mise en place de cet outil à Li Mohon, le PEI a subi plusieurs changements. Aujourd'hui, il reprend un bref historique de l'histoire familiale jusqu'au moment de notre intervention, les termes du mandat, les résumés mensuels des interventions en famille, les compétences de la famille, une évaluation de la co-intervention et la déclinaison en objectifs opérationnels des termes du mandat.

Les objectifs opérationnels sont élaborés avec l'ensemble de la famille, et pour chaque enfant qui est inclus dans le mandat. Une évaluation mensuelle permet d'adapter le travail à réaliser avec les personnes concernées.

En 2021, le directeur et le coordinateur ont rencontré les intervenants de manière régulière afin de faire le point sur l'utilisation de cet outil au sein de Li Mohon.

Tijl

B. Rencontres avec les services partenaires

Annuellement, l'équipe d'intervenants du SASE Li Mohon souhaite approfondir le partenariat avec un service partenaire de l'aide à la jeunesse. L'objectif étant d'évoquer ensemble les collaborations possibles et ses modalités.

En 2021, nous avons décidé de nous centrer sur le partenariat avec le monde scolaire en rencontrant le directeur d'une école fondamentale ainsi que la directrice de plusieurs centres PMS.

Les PMS sont des services de première ligne ayant comme première mission le bien-être des jeunes scolarisés. Le travail se fait à la demande du jeune et est soumis au secret professionnel.

Pour les écoles, le PMS est un partenaire principal vers lequel le jeune et /ou ses parents sont dirigés lorsque la poursuite d'un objectif pédagogique, d'apprentissage, est mise à mal.

Nos trois services se trouvent sur l'intersection dans le travail avec le jeune au niveau individuel, ses difficultés d'apprentissage et son contexte de vie global. Les contextes d'intervention des intervenants sociaux d'un SASE, des intervenants PMS et du cadre scolaire sont dès lors définis différemment. L'échange des informations entre les services est à traiter avec précaution. Prendre conscience des missions de chacun et nommer les possibilités et conditions d'échange au départ d'une collaboration permet de clarifier les partenariats envisageables.

Estelle et Tijl

SAMI :

A. Le travail en réseaux

Un groupe de travail « Réseau » propre au SAMI a été constitué afin de répertorier nos futurs partenaires et de partir à leur rencontre.

Lors de la prise en charge d'un enfant, nous sommes amenées à questionner la dynamique familiale dans sa globalité et à tenir compte des problématiques rencontrées par les parents. Notre mission socio-éducative trouve parfois ses limites dans certains contextes (santé mentale, dimension thérapeutique, ...), nous sommes amenées à créer autour de la famille un réseau lui permettant de trouver les ressources nécessaires ailleurs. Il nous semblait donc opportun de pouvoir rencontrer des partenaires issus du secteur de la Petite Enfance afin de baliser nos missions respectives mais aussi pour permettre aux familles d'être orientées et soutenues une fois notre travail terminé.

Dans cette optique, nous avons contacté les services ou partenaires de la Province de Luxembourg afin d'établir une collaboration future. En 2021, nous avons eu l'opportunité de rencontrer l'équipe de Bébé Accueil située à Bertix.

Une prise de contact s'est aussi amorcée avec différentes gestionnaires de Plan de Cohésion Sociale afin de déterminer leurs services sur les communes concernées par nos interventions (Marche, Neufchâteau, Florenville et Bouillon). Une rencontre a également eu lieu avec le Plan de Cohésion Sociale de Sécurité et de Prévention à Bastogne afin d'être informées de certaines conférences ou outils intéressants.

Dans le cadre de nos mandats et de nos missions de travail, nous avons été amenées à collaborer avec différents services de la Province : A.M.O. Mic-ados, Alter & GO, Centre Anémo, écoles communales, crèches, C.P.A.S., services d'aides familiales, la Cellule M de l'Unité Maltraitance de l'Hôpital de la Citadelle à Liège, EME mode d'emploi, CLPS, services d'aide sociale aux justiciables.

Une volonté particulière de l'équipe se porte également sur les rencontres avec les différents hôpitaux de la Province (service social, maternité et pédiatrie), avec les équipes PEP's de l'ONE et les équipes de « SOS Enfants ». Ces moments ont été programmés dans le courant de l'année 2022.

A ce jour, nous pouvons dire que la délégation « réseau » a bien tout son sens dans une mission telle que la nôtre.

Pauline et Wendy

B. L'importance des bons outils

Ce groupe de travail s'est amorcé spontanément dès le lancement de la mission intensive. Des temps d'échanges et de réflexion ont été mis à profit des « outils » en attendant l'arrivée des premières prises en charge.

D'un point de vue pédagogique, L'Entre-Là a fait le choix de rester fidèle aux références et aux outils de travail de Li Mohon. Dans cette optique, l'équipe a pris le temps de réfléchir, d'échanger et de s'appropriier ces outils (canevas, rapports, PEI, ...) afin de répondre au mieux aux objectifs et aux missions socio-éducatives qui lui sont confiées.

En collaboration avec un graphiste, une réflexion a été menée pour la création d'un logo propre à L'Entre-Là. Un folder de présentation a également été réalisé par nos soins afin d'assurer une présentation auprès des familles et des professionnels (annexe).

Une « charte pour les familles » a également été créée (annexe). Cet outil a pour but de présenter le fonctionnement du service aux familles lors de notre 1^{ère} rencontre. Nous avons eu à cœur d'y énoncer nos « règles d'or » et les engagements de chacune des parties, parents comme intervenants. A travers la lecture de cette charte, nous incluons les parents dans une démarche de participation et de responsabilité active. Nous avons voulu ce document accessible, bref et accompagné d'un talon de signature pour les parents.



Concernant les outils utilisés dans nos interventions, ceux-ci sont variés. Nous pouvons utiliser des jeux de société, des livres ou des outils confectionnés « maison ». Un fichier avec les références de livres pour enfants a été ouvert et classé par thématique (violence, émotions, autonomie, hygiène, séparation, ...). Nous avons également recours à des vidéos de sensibilisation, comme celles du site Yapaka. Celles-ci nous sont utiles pour ouvrir le dialogue dans des contextes plus problématiques (impact de la violence conjugale sur les enfants).

Avec le temps, nous souhaitons confectionner notre propre ludothèque avec des outils adaptés au public et aux problématiques qui nous concernent.

Marie-Laure

6. Fonctions particulières et mandats



CCI

CCI (Conseil de Concertation Intersectoriel).

En 2021, le conseil de concertation intersectoriel (CCI) s'est réuni au mois de décembre. C'était la première rencontre (par visioconférence) au sein de ce dispositif depuis le début de la crise covid. Pour Li Mohon, la relance et le maintien de ces rencontres sont primordiaux. C'est pour nous l'occasion de rencontrer les représentants des autres services actifs au sein de notre secteur dans la province de Luxembourg.

Le CCI est constitué de différents groupes de travail qui ont présenté le fruit de leurs réflexions. Trois thématiques étaient en cours depuis 2020 : l'articulation entre les services non-mandatés et mandatés (groupe auquel a participé notre service), la concertation autour des jeunes en conflit avec la loi et l'échange entre services concernant l'accueil familial et le parrainage.

En 2022, l'objectif est de reprendre le travail en sous-groupes autour de ces thématiques. Une réflexion au sujet de la nécessité d'aborder de nouvelles thématiques sera également menée.

Annuellement, le CCI envoie, avant mars, un avis à la Ministre sur les besoins de la division en matière de services agréés. Pour Li Mohon, la nécessité d'un renforcement structurel de la mission intensive est mise en évidence, afin de permettre la couverture de la province du Luxembourg dans son entièreté.

Tijl

Plateforme violences conjugales

Participation à la plateforme « Violences Conjugales » de la division de Marche-en-Famenne.

Depuis 2021, au vu des situations complexes que nous rencontrons à ce sujet et du projet « conflits parentaux » que nous développons au sein du service, nous avons souhaité rejoindre cette plateforme à laquelle nous avons déjà participé par le passé.

Les réunions sont présidées par Patty Schmit chargée de projets et coordinatrice de l'axe violences pour la Province de Luxembourg et rassemblent divers services et organisations présents sur la division de Marche.

A l'occasion de la journée mondiale des luttes contre les violences faites aux femmes (campagne du ruban blanc), plusieurs intervenants du service Li Mohon ont participé à la marche organisée le 25 novembre 2021 ainsi qu'au moment plus solennel clôturant celle-ci sur la place aux Foires à Marche.

Sébastien

7. Bilan des formations suivies en 2021

Formations SASE

Lors de cette année 2021, l'équipe de Li Mohon a pris part à plusieurs formations, tant collectives qu'individuelles.

A. Au niveau des formations individuelles, nous pouvons citer :

- Une formation sur les neurosciences et le développement chez l'enfant (1 jour) ;
- Une formation « Soutenir la confiance en soi des parents » (2 jours/ATOOUTS/ Mme LOOP) ;
- Une formation « Ecris-moi mon Histoire » sur la rédaction des rapports dans l'aide à la jeunesse (2 jours/SEPTS-J/ Mme JADOUL) ;
- Une formation sur la colère chez l'enfant (2 jours/ SEPTS-J / Mme MOZELSIO) ;
- Une formation en initiation à la systémique (3 jours/CEFARM) ;
- Une formation sur l'approche systémique (10 jours/ CEFARM/Mr BERTIN) ;
- Une formation « aide à la jeunesse pour les nouveaux travailleurs » (3 jours) ;
- Une formation « Direction » (UNIPSO).

B. Au niveau des formations collectives :

- Colloc' « Paroles d'enfants » sur le trauma (visioconférence) ;
- Une formation sur l'Hygiène (Com&moi – Mme Schierling-Henrion) ;
- Une formation donnée par le « Clif » sur l'accompagnement du conflit parental ;
- Une formation donnée par « Des cliques et des claques » à propos des neurosciences (Mme Giltay).

C. Au niveau de la supervision :

À la suite d'une demande de Li Mohon en 2020, « Synergie » nous a proposé une supervision de huit à dix séances (3 heures par séance, en moyenne 1X/mois) avec Mme Hanana Anejoui. Celles-ci se poursuivent en 2022. Le bilan réalisé le 3 février 2022 pour l'année 2021 montre que l'équipe est pleinement satisfaite de cette supervision et des différents outils amenés par Mme Hanana Anejoui. Ce temps est investi par tous pour analyser un dossier, faire une pause, réorienter un dossier, tester les outils proposés, ... Toutes ces formations, qu'elles soient collectives ou individuelles, nous permettent d'améliorer nos pratiques et de parfaire nos connaissances dans divers domaines en rapport avec l'aide que nous apportons aux familles. Elles nous permettent de nous familiariser avec divers outils, d'échanger à propos de nos pratiques et de percevoir certaines problématiques sous un autre angle.

D. Au niveau financier :

Les budgets individuels de formation restent les mêmes à savoir 200 € par année pour un temps plein et proportionnellement au temps de travail.

Le fonds ISAJH nous a octroyé 2750 € pour les formations en équipe pour 2022.

Denys et Patricia

Formation SAMI

Dans le cadre du lancement du SAMI, la direction et la nouvelle équipe en place ont suivi une semaine formative alliant informations spécifiques à la maltraitance infantile, des rencontres avec des experts du domaine de la Petite Enfance et des moments de team-building. La formation a eu lieu du 11 au 15 octobre 2021.



« Être un homme, c'est sentir, en posant une pierre, que l'on contribue à bâtir le monde »

— ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

SEMNAIRE FORMATIF ENTRE-LÀ TOUT UN PROGRAMME...

LUNDI 11 OCTOBRE

DE 9H30 A 12H30

Un regard sur un SAMI, une double réalité |
Emilie Monfort et Katia Charlot, coordinatrices des SAMI
L'Echallier et Ricochet

Concrètement, qu'est ce qu'un SAMI? Quelles sont les réalités et les enjeux sur le terrain?

DE 13H30 A 16H30

Défis coopératifs |
Les 4 éléments

Vous serez amenés à mettre en avant votre agilité, vos forces et vos facultés au service du "faire ensemble" et de la cohésion d'équipe...

MERCREDI 13 OCTOBRE

DE 9H30 A 12H30

Soutien à la parentalité et expertise en réseau |
Bruno Fohn, psychologue et coordinateur de l'Asbl Seconde Peau

La précarité psychosociale impacte souvent l'exercice de la parentalité, tant au niveau du lien avec l'enfant que des soins physiques et psychiques nécessaires à son développement. Pour mieux comprendre ces effets et surtout pour y répondre plus efficacement, il existe tout une série de Services actifs, dans le soutien à la parentalité dans le champ de la périnatalité

DE 13H30 A 16H30

Créer une synergie d'équipe à travers la supervision |

Frédéric Muller et Anne-Sophie Alardin, superviseurs de l'Asbl Synergie

La relation d'aide n'est pas toujours facile à gérer pour le travailleur social. La supervision d'équipe offre alors un espace de parole et d'échange. Focus sur le modèle de supervision qui nous accompagnera tout au long de cette année...



LIEU DE FORMATION:

- Bibliothèque communale, salle annexe: Chaussée de l'Ourthe 74, 6900 Marche-en-Famenne
- Asbl Li Mohon : chaussée Marenne 84, 6900 Marche-en-Famenne
- HEPN : rue Henri Blés, 192, 5000 NAMUR

MARDI 12 OCTOBRE

DE 9H30 A 12H30

Petit voyage au coeur Li Mohon |
Avec l'équipe de Li Mohon, et Guillaume Brion

Au départ de son fonctionnement informatique, en passant par son fleuve de vie et ses pratiques institutionnelles, nous naviguerons au coeur de l'organisation.

DE 13H30 A 16H30

Mise en route de toute une mécanique! |
Olivier Pirard et Nathalie Timmermans

Nous passerons en revue les différents aspects organisationnels propices à la mise en route de l'Entre-Là

JEUDI 14 OCTOBRE

DE 9H30 A 12H30

Développement de l'enfant et maltraitance |
Michel Dechamps, pédiatre

Approche théorique sur les impacts et les conséquences de la maltraitance sur le développement de l'enfant

DE 13H30 A 16H30

Les rôles du SAJ et du SPJ |
Paulette Wilmotte, Déléguée en chef au SPJ de Marche-en-Famenne

Situations de maltraitance et travail sous mandat: qui fait quoi?

VENDREDI 15 OCTOBRE

DE 9H30 A 12H30

L'ONE et ses stratégies d'intervention face à la maltraitance infantile

Stephan Leyder, coordinateur subrégional ONE et Anne-Elisabeth Colas, référente maltraitance

Articulation entre travail en réseau de l'ONE et questions éthiques relatives à la prise en charge de maltraitance par une équipe pluridisciplinaire

DE 13H30 A 16H30

Fêtons ensemble |
Les 4 éléments

Quoi de mieux qu'un moment plus festif autour d'un Blind-Test et autres surprises pour clôturer en beauté...

Dès le lancement de la Mission intensive, les intervenants ont eu l'occasion d'échanger en équipe et de s'exprimer sur leurs envies et besoins en matière de formation. Cela a permis d'évaluer les demandes de l'équipe pouvant faire l'objet de formations collectives. Durant l'année 2022, l'équipe suivra dès lors deux formations en équipe :

- Une avec l'équipe du SASE Li Mohon sur la thématique du deuil et du trauma par le PSDD,
- Une autre plus spécifique au contexte d'intervention d'un SAMI sur le thème de la maltraitance infantile (par CEFORM).

Par ailleurs, nous avons fait aussi le point sur les ressources internes au sein de l'équipe et sur les éventuelles compétences qui pouvaient être transmises en interne. L'ensemble des demandes sera réévalué et envisagé au fur et à mesure.

Pour répondre au cadre législatif de l'Aide à la Jeunesse, Marie-Laure Longchamp suivra en mai 2022 la formation de base pour les nouveaux travailleurs assurant des fonctions éducatives ou psychosociales. Pauline Lieffrig devra également suivre le prochain module disponible. Cette formation est donnée par le SEPTs-J.

En 2021, le budget de formation pour L'Entre-là a été prélevé dans les frais de fonctionnement classique de Li Mohon. Les travailleurs disposeront à partir de mai 2022, d'un budget par année et par travailleur proportionnellement au temps de travail. Il faudra attendre 2023 pour que l'Entre-là dispose de son propre budget formation par le fond ISAH.

Vanessa

8. ANNEXES

Annexe 1 : Charte des familles de L'Entre-là

Si nous constatons des difficultés dans notre collaboration,

L'EQUIPE DU SERVICE SERA SUSCEPTIBLE D'AVERTIR SA DIRECTION ET AU BESOIN D'INTERPELLER LE SAJ/SPJ EN CAS DE :

- manque de collaboration ou absences répétées aux rendez-vous
- mise en danger ou constats préoccupants concernant votre personne ou un membre de votre famille (consommation abusive de substances, actes de violence, manquements aux besoins de l'enfant, etc)
- non-respect à cette présente charte (attitudes irrespectueuses envers les intervenants, violences verbales ou physiques, etc)

NOTRE CHARTE POUR UNE COLLABORATION POSITIVE AVEC LES FAMILLES

DE VOTRE CÔTÉ, VOUS POUVEZ AUSSI INTERPELLER :

- la direction si vous éprouvez des difficultés quant au suivi mis en place par les intervenants
- le SAJ ou le SPJ si vous estimez que notre travail ne correspond plus aux objectifs du mandat

Nous contacter

Tel : 084/34 45 34
Secrétariat : administration@limohon.be
Coordination : coordination@entrela.be

L'Entre-là
Service d'Accompagnement
Mission Intensive



Le SAMI L'Entre-là a pour mission d'apporter une aide éducative en famille à des enfants âgés de 0 à 6 ans lorsque ceux-ci sont en situation de négligence potentielle ou avérée, voire de maltraitance.

Ce document fait office de règlement avec la famille prise en charge. Il est lu et expliqué lors du premier rendez-vous après officialisation chez le mandant. La signature de la présente charte décrit les bases d'une collaboration que nous espérons positive avec votre famille et ce, dans l'intérêt du ou des enfant(s) pour lesquels nous sommes mandatés.

Mission mise en place par l'Asbl Li Mohon
Subsidée et agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse.
Soutenue par la Province de Luxembourg.



Nos règles d'or

RESPECT DU SECRET PROFESSIONNEL

Seules les informations en lien avec le travail demandé et en rapport avec le bien-être de(s) l'enfant(s) seront transmises au Service de l'Aide à la Jeunesse (SAJ) et au Service de Protection Judiciaire (SPJ) ou à d'autres services avec lesquels nous collaborons.

ATTITUDE RESPECTUEUSE

Le respect mutuel est nécessaire pour que notre collaboration se passe dans une ambiance paisible et sereine.

INTÉGRITÉ ET RESPONSABILITÉ ACTIVE

Vous êtes un partenaire essentiel. Votre investissement et votre présence aux entretiens sont requis pour permettre une évolution de votre situation familiale.

TRANSPARENCE ET VISIBILITÉ

Nous nous engageons à vous communiquer toutes démarches et informations pour lesquelles vous êtes directement concernés.

Concrètement, comment cheminer ensemble?

- Il est important que vous puissiez comprendre clairement la mesure d'aide négociée avec le SAJ ou imposée par le SPJ. Nous prendrons le temps en début de suivi de clarifier nos objectifs de travail communs. Nous resterons disponibles pour échanger tout au long du processus.
- Votre présence aux rencontres est nécessaire. Vous serez associés à toutes démarches vous concernant et à la lecture des différents rapports.
- Ce seront les deux mêmes intervenants qui travailleront avec votre famille (sauf maladie ou congés).
- La spécificité de notre mission est d'intervenir au sein du domicile familial en raison de 5 heures par semaine (2 à 3 rencontres).
- Les rendez-vous sont convenus avec vous et fixés à l'avance.
- En cas d'empêchement, il est essentiel de se prévenir mutuellement. Un nouveau rendez-vous sera planifié.
- Les rencontres auront lieu principalement chez vous. Un espace disponible pour échanger avec vous et/ou jouer avec votre enfant est primordial. Nous veillerons ensemble à ce que les entretiens se déroulent dans de bonnes conditions :



- Avec votre accord, il est possible que des activités où nous serons seuls avec votre enfant se déroulent dans nos locaux ou à l'extérieur.
- Les ressources familiales et sociales sont précieuses. Nous veillerons à les stimuler, les consolider ou les (re)construire. Des rencontres en ce sens pourront avoir lieu.

POUR TRAVAILLER ENSEMBLE...

Annexe 2 : Folder de présentation



Une spécialisation Petite Enfance

En tant que SAMI, nous proposons d'accompagner et d'outiller les familles dans un soutien à la parentalité et ce, dès les premiers mois de la vie de leur(s) enfant(s).

La spécificité de l'Entre-là est d'intervenir en famille de manière soutenue et régulière auprès de jeunes enfants lorsque ceux-ci sont dans des situations de négligence ou de maltraitance potentielle ou avérée.

En créant cette mission dédiée à la Petite Enfance en danger, la volonté de l'Asbl Li Mohon était non seulement de devenir une alternative au placement mais aussi d'apporter un chaînon manquant à la prise en charge de la maltraitance infantile sur la Province de Luxembourg.



Adresses

SIÈGE SOCIAL
Chaussée de Marenne, 84
6900 Marche-en-Famenne

ANTENNE DE NEUFCHÂTEAU
Rue du Moulin 4
6840 Neufchâteau



Coordonnées

Tel : 084/34 45 34
Permanence téléphonique
du lundi au jeudi de 9h à 17h
le vendredi de 9h à 12h
Répondeur en dehors de ces heures.

administration@limohon.be
coordination@entrela.be

www.limohon.be

Compte bancaire: CRELAN
BE70 1030 5249 2125



L'Entre-là

Service d'Accompagnement
Mission Intensive


ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF
EN FAMILLE D'ENFANT(S) DE 0 à 6 ANS EN SITUATION
DE NÉGLIGENCE POTENTIELLE OU AVÉRÉE,
VOIRE DE MALTRAITANCE.



Mission mise en place par l'Asbl Li Mohon, subventionnée et agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse et soutenue par la Province de Luxembourg.



- *Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ?*
- *C'est une chose trop oubliée. Ça signifie « Créer des liens... »*
ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY




Fonctionnement


Travail sous mandat du
- Service de l'Aide à la Jeunesse (SAJ)
- Service de Protection Judiciaire (SPJ)

Capacité de prises en charge de
- 11 mandats de 3 mois
Accompagnement socio-éducatif dans les gestes concrets du quotidien ; Renouvelable une fois.
- 1 mandat de 15 jours
Photographie-évaluation du fonctionnement familial ; Non renouvelable.

Une équipe pluridisciplinaire composée d'intervenants sociaux de formations diverses

Zone d'intervention sur l'ensemble de la Province de Luxembourg à partir de deux implantations





Missions

Réfléchir ensemble aux difficultés de la famille pour les dépasser en utilisant leurs compétences et leurs ressources

Aider à la création et à l'amélioration du lien parent-enfant


Accompagner les parents dans l'apprentissage des soins, la mise en place d'un cadre éducatif et la gestion du quotidien

Améliorer la communication et les relations (s'écouter, se parler, etc)

Trouver avec les parents des outils adaptés aux besoins et au développement de leur(s) enfant(s)

Renouer des contacts avec l'entourage et jouer un rôle de relais vers tout autre service susceptible d'apporter une aide complémentaire

Soutenir les parents dans la réintégration d'un enfant suite à un éloignement du milieu familial de vie (placement, séparation, sortie de maternité, etc)



Moyens

Aide socio-éducative régulière et globale avec la famille comprenant toutes les composantes de la vie quotidienne (nutrition, hygiène, rituels, limites, etc)

Intervention, principalement au domicile de la famille, à raison de 5h par semaine au départ de rendez-vous négociés à l'avance

Entretiens avec la famille réalisés en co-intervention OU en titulariat

Travail en réseau et en synergie avec les proches de la famille et les partenaires de la Petite Enfance (ONE, hôpitaux, Equipes SOS Enfants, etc)

Respect des valeurs familiales, du secret professionnel et du code de déontologie de l'Aide à la Jeunesse

Référence à l'approche systémique